

des vaisseaux. La Banque de Venise dont la création remonte au XII<sup>e</sup> siècle, bien au delà de l'origine de toutes les banques connues, venait en aide au commerce qu'elle développait et vivifiait. La noblesse ne vivait point dans l'oisiveté, elle donnait au contraire l'exemple de l'activité et du travail; non contente de diriger les affaires de l'état, elle se livrait aux arts, aux sciences, à l'enseignement, au commerce. Les hauts emplois qu'elle exerçait étaient fort peu rétribués, et loin d'être un moyen de fortune, ils obligeaient à de grandes dépenses. Les patriciens se préparaient aux affaires par une instruction solide et un emploi laborieux de leur jeunesse; la variété de leurs connaissances les rendait capables des emplois les plus divers, et ne les obligeait pas, comme les fonctionnaires de nos jours, à se parquer dans des spécialités qui trop souvent arrêtent le développement des facultés, et ne permettent pas aux talents de se produire.

À Venise la séparation entre la religion et la politique était complète; les membres du clergé ne pouvaient occuper aucun emploi, et il leur était sévèrement interdit de s'immiscer dans les affaires de l'état. Pour tout ce qui regardait le temporel, ils étaient sous la surveillance du gouvernement et sous la juridiction des tribunaux ordinaires. Jamais on ne faisait de concessions à la cour de Rome; aucun acte du Saint-Siège n'était publié et exécuté sans avoir été approuvé. Les Ordres Religieux qui, dans les différends entre la république et le pape, obéissaient à ce dernier, étaient expulsés du territoire vénitien, et leurs biens confisqués. Tout cela se faisait, même dans les temps où les nations les plus puissantes tremblaient devant le Saint-Siège, même en-